

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :*

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 102,9 en août 2012 (110,3 en août 2011).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 126,9 en août 2012 (121,9 en août 2011).
- Matériel aéraulique : 116,6 en août 2012 (120,2 en août 2011).

INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 124,6 en juillet 2012 (121,4 en juillet 2011).
- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 140,4 en juillet 2012 (124,7 en juillet 2011).

## Génie climatique : quels équipements installe-t-on en BBC ?

Quels équipements de génie climatique sont installés dans les bâtiments BBC ? C'est à cette question que répond une étude de l'Ademe qui, publiée la semaine dernière, porte sur les BBC soutenus depuis 2007 par l'agence dans le cadre de ses appels à projets :

**Dans les BBC en réhabilitation**, selon cette étude, 70% des bâtiments utilisent des radiateurs à eau chaude et 18% font appel à des planchers chauffants, tandis que le chauffage électrique direct plafonne à 3%, contre 4% pour les ventilo-convecteurs et 3% pour le chauffage à air soufflé (via la ventilation). Le recours au double flux est majoritaire en tertiaire (à 80%), contre seulement 6% en habitat collectif, où la ventilation Hygro B concerne "au moins 60% des bâtiments". La moitié des maisons individuelles y a également recours, ajoute l'étude. Plus de 80% des maisons individuelles utilisent l'ECS solaire, contre plus de 50% en logement collectif. Par ailleurs, 45% des maisons individuelles utilisent le chauffage au bois, tandis que des chaudières bois équipent 25% des bâtiments tertiaires. 60% des bâtiments d'habitat collectif sont chauffés par des chaudières gaz à condensation, qui, par contre, ne concernent qu'une faible part des maisons individuelles en secteur diffus. Pour ce type de maisons, ce sont les poêles à bois qui sont les plus présents, dans une proportion de 35%. L'étude ajoute que les bâtiments tertiaires (autres que les bureaux) "ont essentiellement recours aux chaudières gaz à condensation et aux chaudières bois, même si la part des PAC reste importante". Dans les bâtiments de bureaux, par contre, les PAC sont les plus utilisées (30% des immeubles), suivies par les chaudières gaz à condensation et les réseaux de chaleur.

Les consommations moyennes de chauffage représentent jusqu'à plus de 50% des usages réglementés pour les maisons individuelles, poursuit l'étude. L'ECS vient en deuxième position. Dans le tertiaire, les consommations moyennes de chauffage représentent 30% à 40%. La part de l'ECS est très faible dans ce secteur, sauf pour les bâtiments d'hébergement, pour lesquels cette part est d'un tiers. La part des auxiliaires de chauffage et de ventilation est identique pour tous les types de bâtiments tertiaires, à une vingtaine de %.

**En neuf BBC**, 40% des bâtiments tertiaires sont équipés de PAC (avec plus de 50% des immeubles de bureaux), tandis que les chaudières gaz à condensation sont présentes dans 60% des bâtiments de logements collectifs et des maisons individuelles groupées. Les poêles à bois - à égalité avec les PAC - équipent 35% des maisons individuelles. L'utilisation de chaudières bois est de plus de 15% pour les bâtiments d'enseignement et de 45% pour ceux d'hébergement, tandis que les chaudières gaz à condensation sont utilisées pour plus de 30% des bâtiments d'enseignement et de santé. 79% des bâtiments BBC neufs utilisent des radiateurs à eau chaude, 22% font appel à des planchers chauffants. Les solutions électriques directs concernent 9% des bâtiments ; les ventilo-convecteurs, 4% ; les systèmes à air soufflé (ventilation), 1%. 45% des bâtiments font appel (en totalité ou partiellement) à la ventilation double flux (et même 90% en tertiaire). 50% utilisent une ventilation Hygro B (et même plus de 70% en habitat collectif). 85% des bâtiments résidentiels ont recours à l'ECS solaire, contre moins de 40% en tertiaire (il s'agit surtout de bâtiments à usage de santé, d'hébergement ou d'enseignement) et seulement 17% des immeubles de bureaux.

Dans le résidentiel BBC neuf, les consommations de chauffage représentent jusqu'à plus de 40% des usages réglementés ; toutefois, leur part est légèrement plus faible dans le logement collectif qu'en maison individuelle. L'ECS vient en deuxième position, voire en première position en habitat collectif. Dans le tertiaire, les consommations de chauffage représentent une part comprise entre 22% et 35%, la part la plus élevée étant pour les bâtiments d'hébergement. Les consommations d'ECS sont nulles pour la très grande majorité des bâtiments de bureaux, mais représentent 35% pour ceux d'hébergement. La part des auxiliaires va de 20% à 25%.